

Département :
EURE ET LOIR

Commune :
BONCE

Section : ZN
Feuille : 000 ZN 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 05/03/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

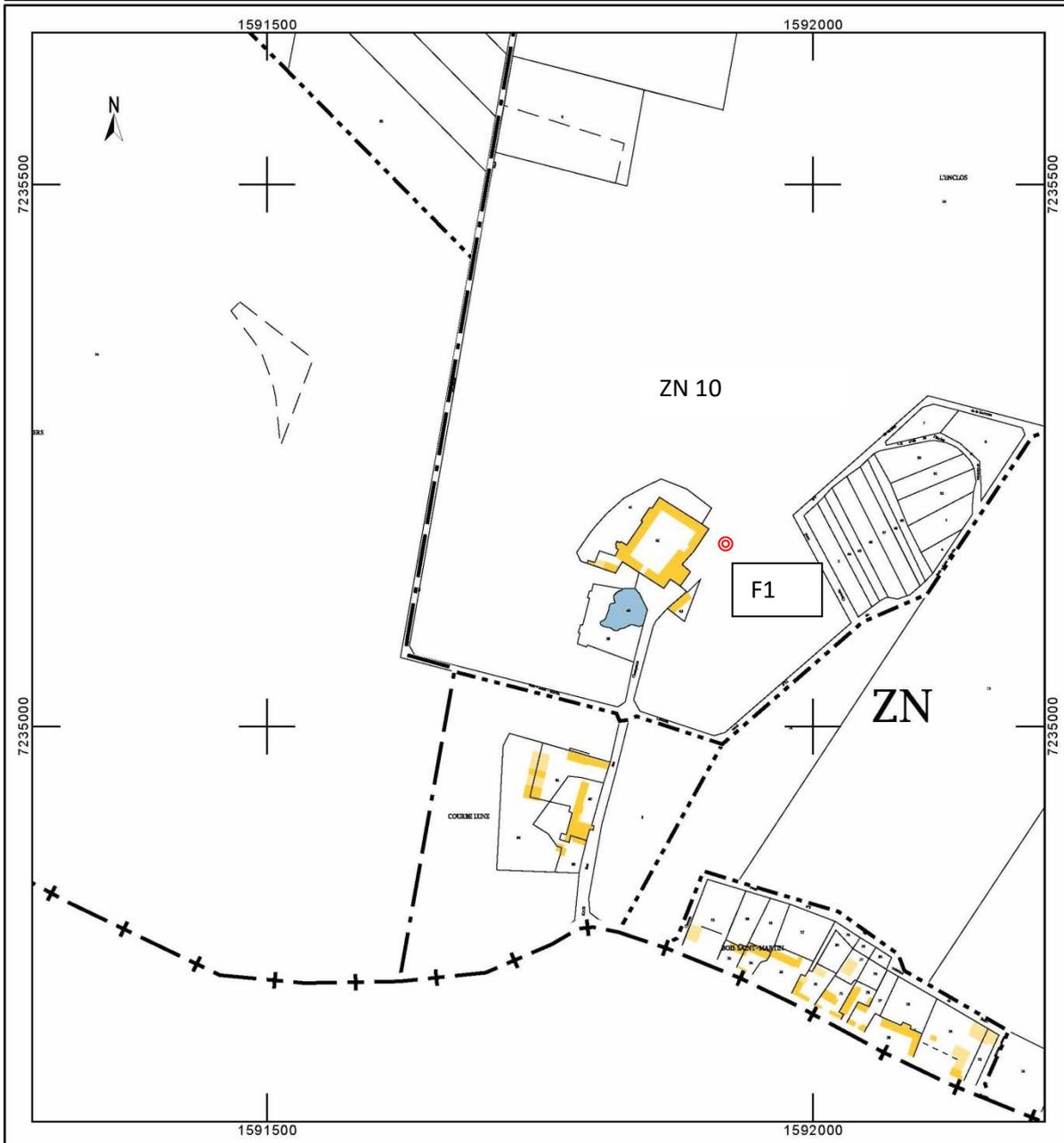
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF EURE ET LOIR
5, Place de la République 28019
28019 CHARTRES Cedex
tél. 02 37 18 70 83 -fax
sdif.eure-et-loir@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Annexe 3. Photo satellite et photographies du site

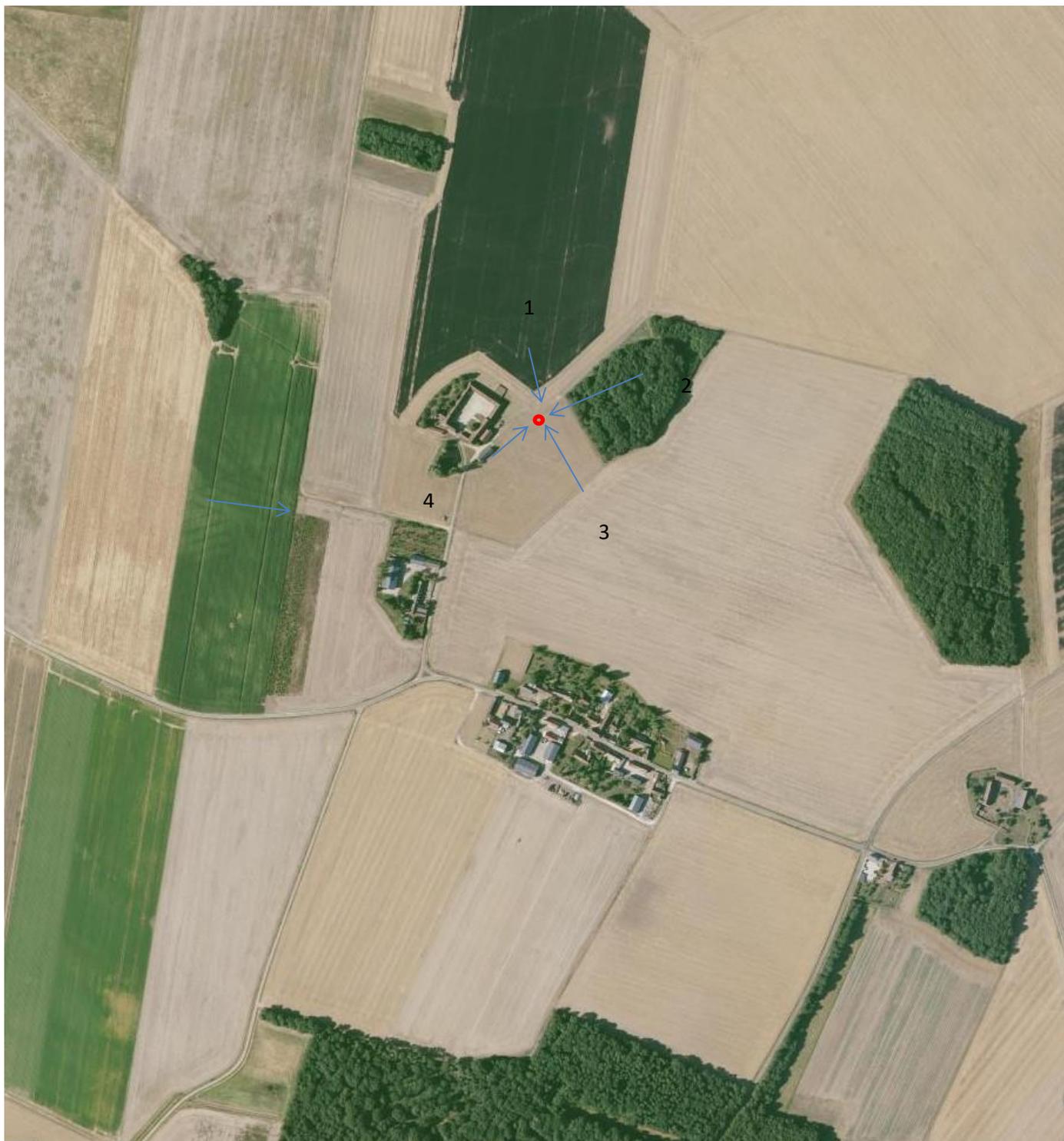




Photo 1



Photo 2



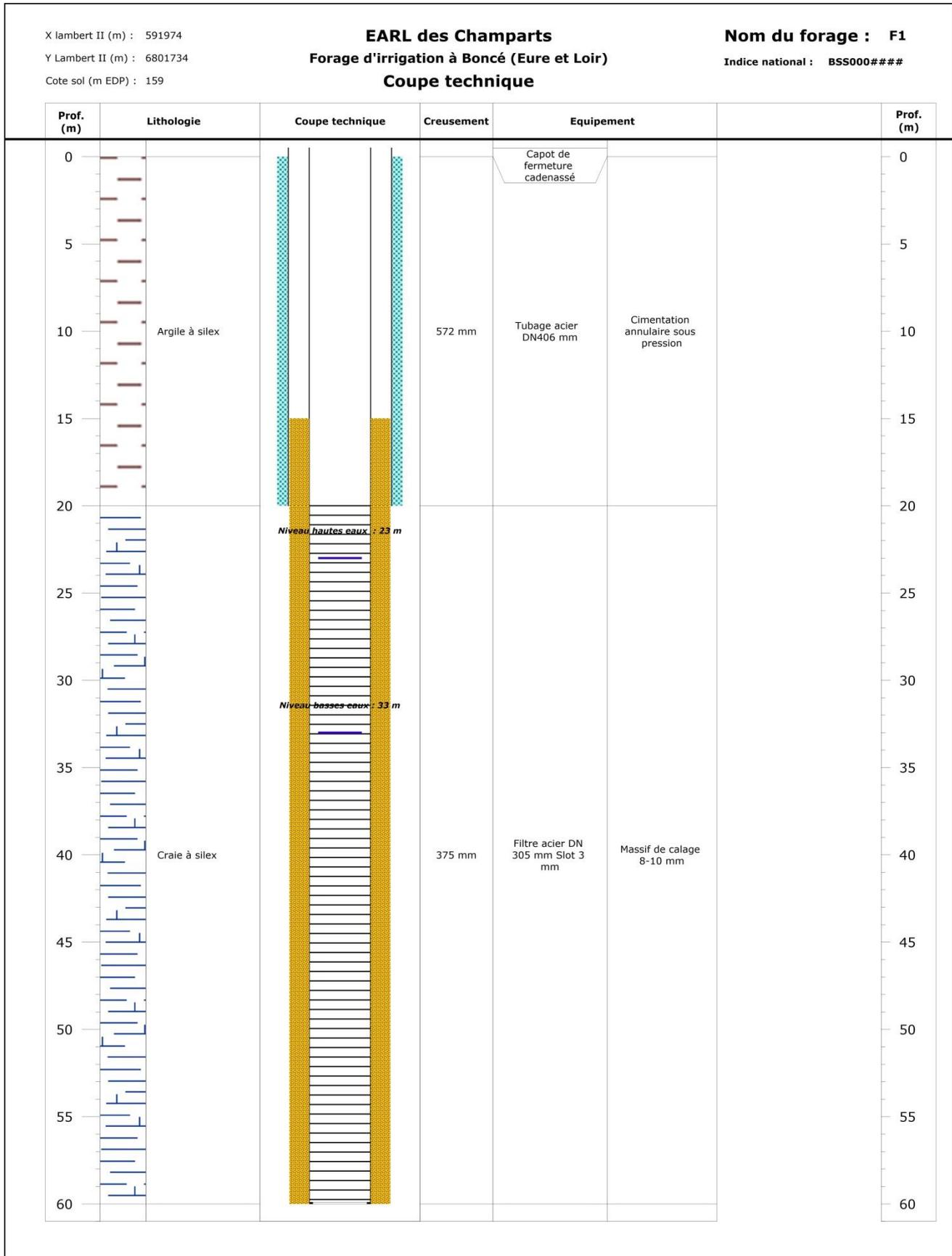
Photo 3



Photo 4

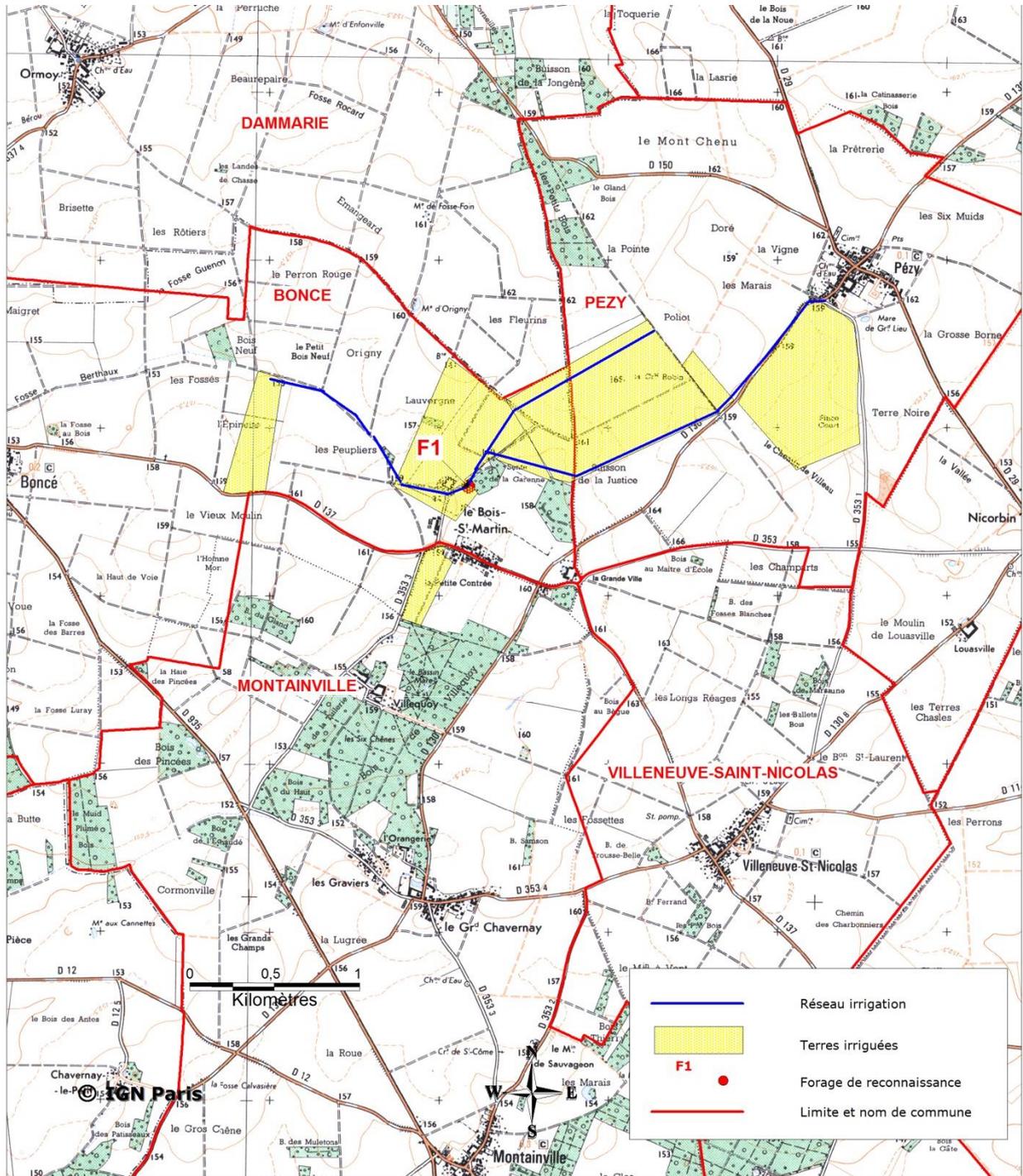
Annexe 4. Plans et descriptifs du projet

Coupe du forage



Plan et caractéristique du réseau d'irrigation

Implantation prévisionnelle du réseau d'irrigation enterré – Canalisations PVC 150 mm – PN 16 bars Linéaire total : 1600 m – Pose par creusement à 1 m de profondeur en tranchée de 0,3 m de largeur, enrobage sableux si présence de silex ou de terrain caillouteux, pose d'un grillage avertisseur, comblement par les matériaux de fouille.



Plan du local technique

Description du local :

Surface : 6.25 m²

Matériaux utilisés :

Murs :

Parpaings creux 20/20/50 gris

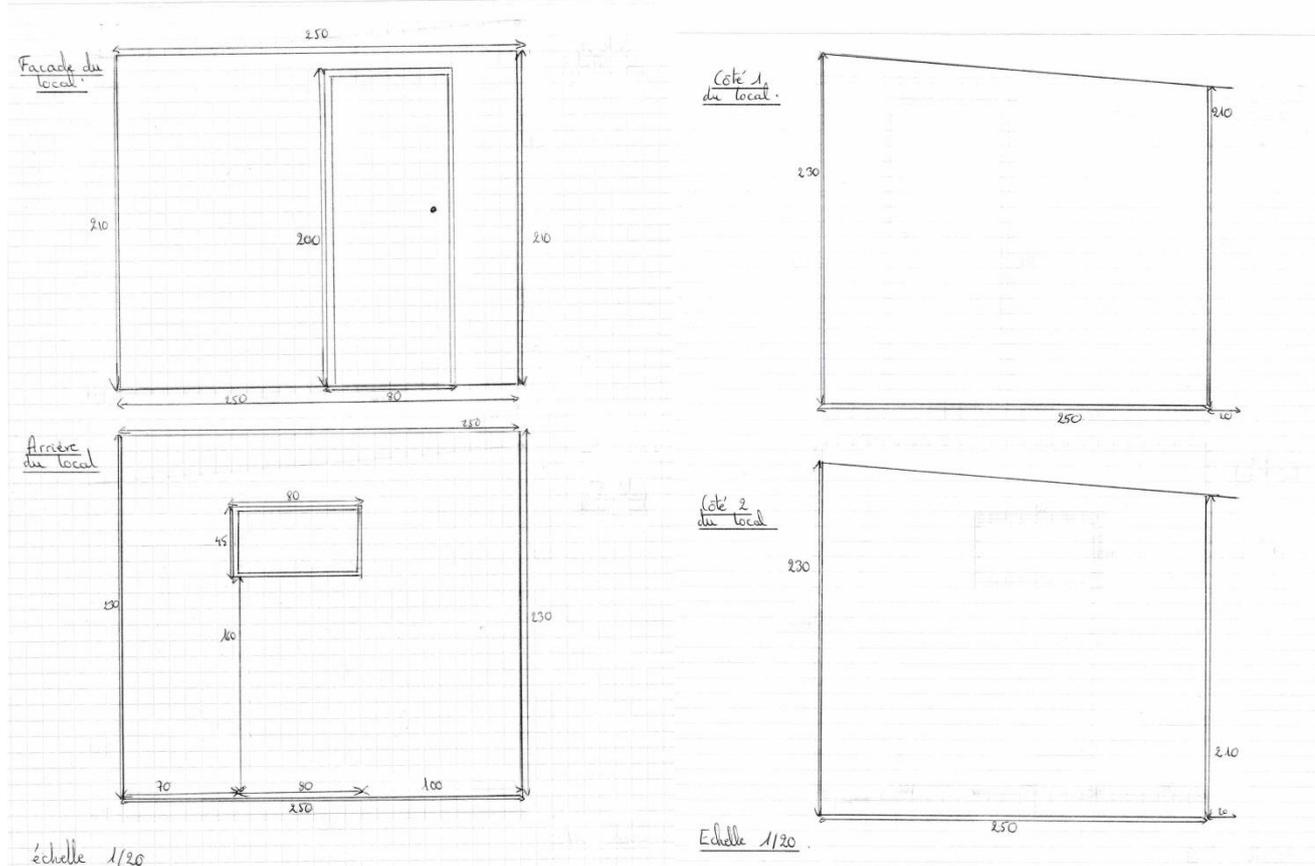
Toit :

Plaques nervurées en acier galvanisé de couleur grise.

Ouvertures :

Porte en acier galvanisé de couleur grise H : 200/189 cm, l : 80 cm de passage, 85 cm en tout.

Fenêtre PVC, abattant 1 vantail de couleur blanche, 45/80 cm.

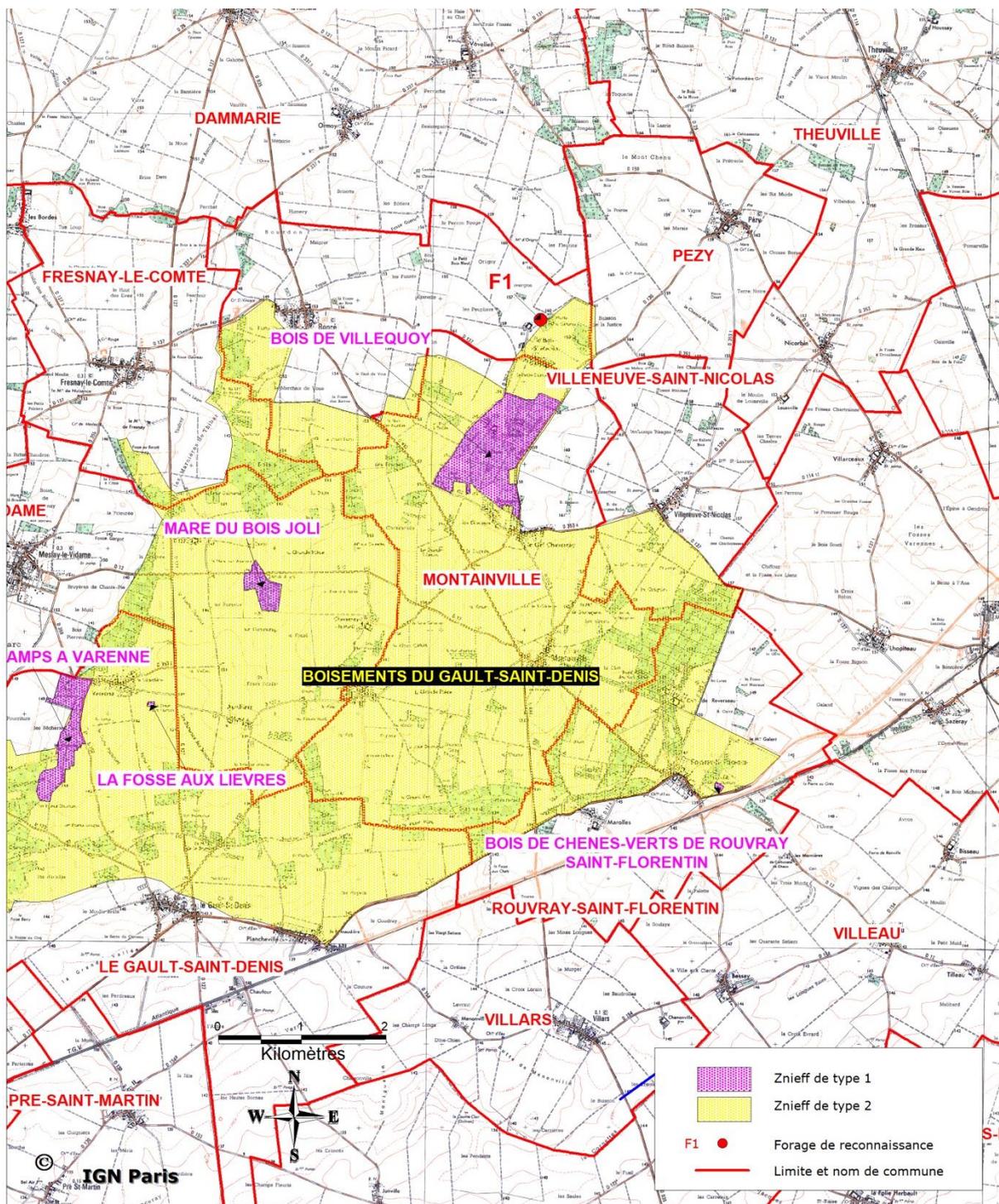


Annexe 5. Plan des abords du projet

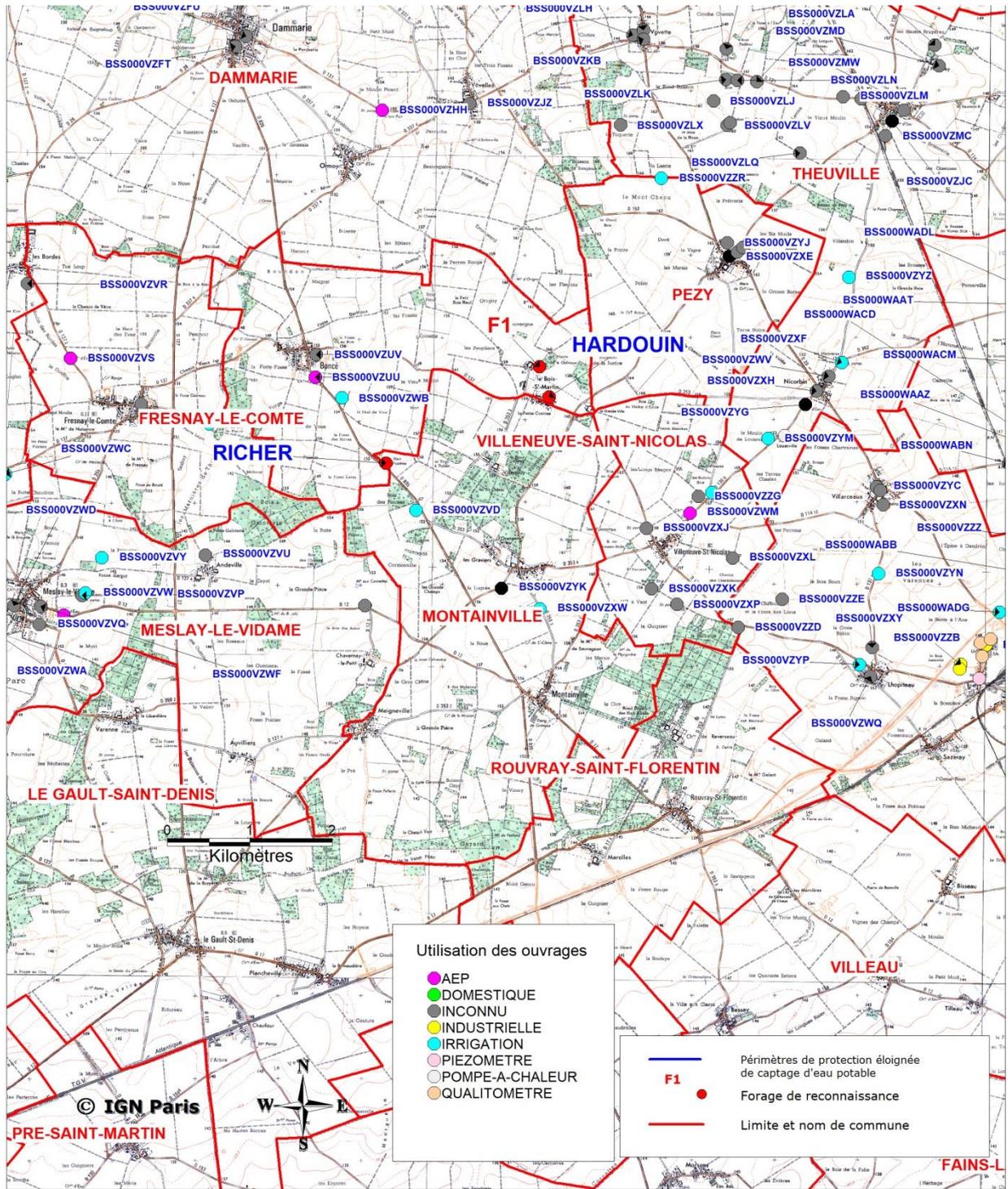
Emprise de l'implantation de chantier – Géoportail mai 2020

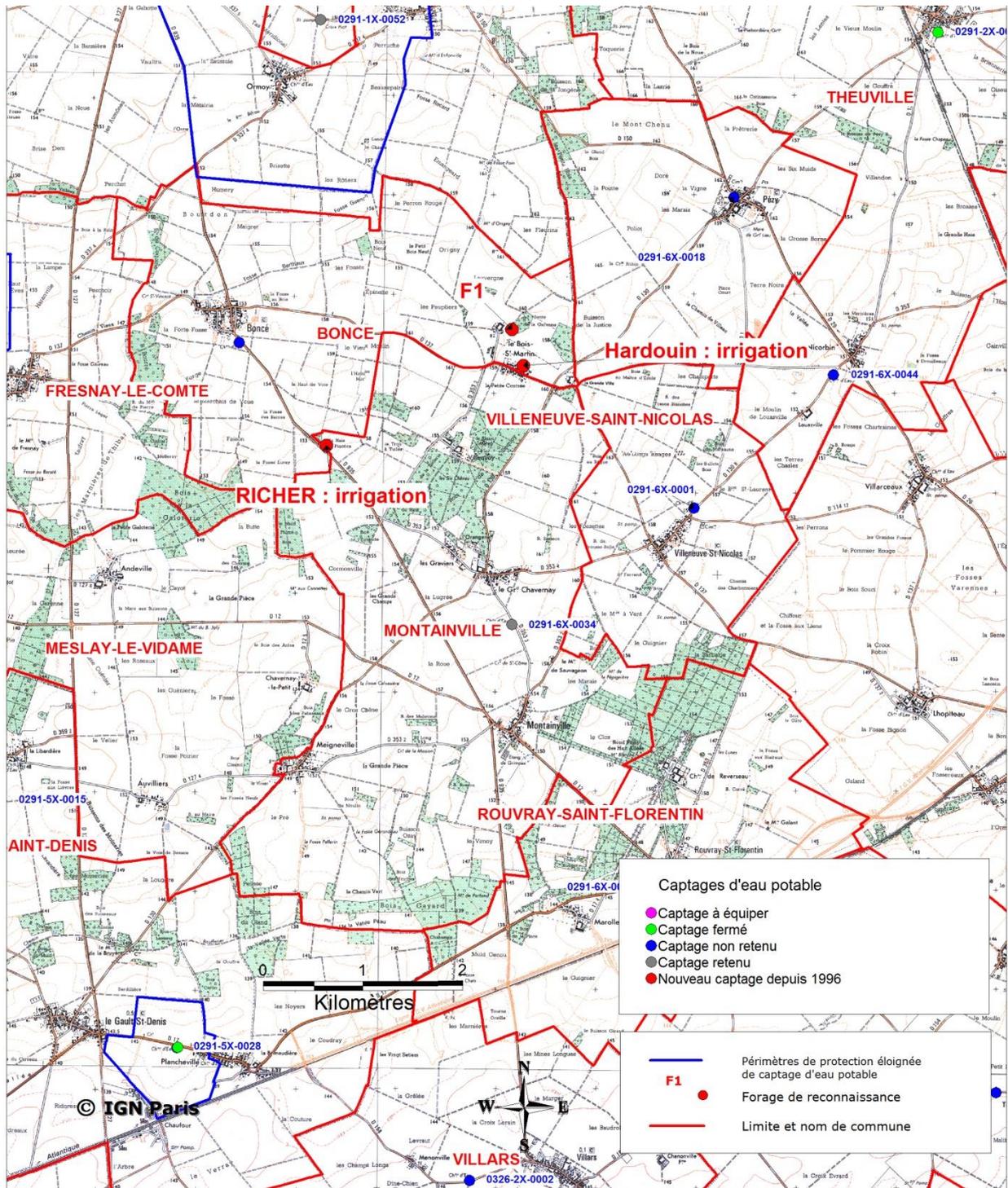


Annexe 6. Zones naturelles protégées – Natura 2000



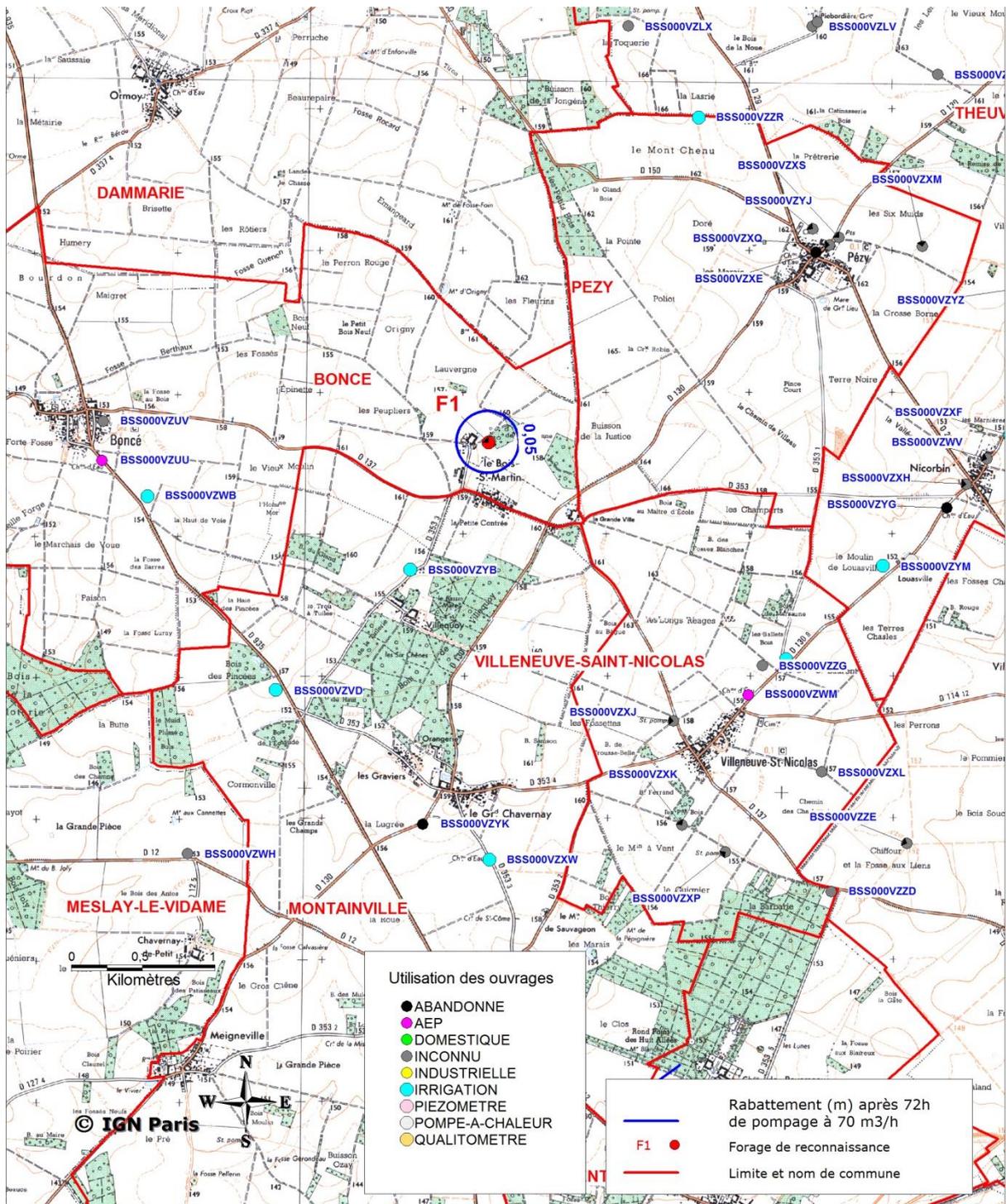
Annexe 7. Usages des eaux souterraines





Annexe 8. Incidences prévisionnelles

Pompage d'essai de 72 h



1.1 Incidence sur les forages voisins

La simulation est réalisée avec une transmissivité de 1 10⁻² m²/s. L'épaisseur aquifère prise en compte est de 20 m et le coefficient d'emmagasinement (porosité) de 5 10⁻². Les incidences sont calculées pour un pompage de 72 h à 60 m³/h. Le rabattement reste en-dessous de 0,05 m au-delà de 220 m du forage. Ce rabattement sera enregistré lors de l'essai de 72 h sur le forage voisin de Bois St Martin (absence d'indice BSS).

1.2 Incidences sur les eaux superficielles et els zones naturelles

Les eaux de pompage seront évacuées via une conduite de refoulement vers l'avaloir de la conduite d'eau pluviale de 400 mm située au Nord-Ouest de la Ferme. Cette conduite débouche dans le fossé du Bois bourré et de la Garenne à l'Ouest de Boncé. Les écoulements débouchent sur le Loir 14 km en aval, à hauteur de Alluyes.

Un essai de 72 h à 70 m³/h représente un volume 5040³. Le rejet n'aura aucune incidence sur les eaux de surface.

Il n'y aura aucune incidence sur les eaux de surface et les milieux humides en raison de la distance des cours d'eau et des faibles rabattements observés.

Le projet n'aura aucune incidence directe ou indirecte sur les zones naturelles les plus proches.